

LE C2D et LA JUSTICE en Côte d'Ivoire



Contribuer au renforcement du système judiciaire et pénitentiaire, ainsi qu'à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

Chiffres impacts à terme :

6

infrastructures judiciaires
et pénitentiaires

+ de 3500

professionnels formés

+ de 100 000

personnes sensibilisées
aux Droits Humains



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'action du C2D, de 2013 à 2020, dans la Justice en Côte d'Ivoire

Depuis 2013, 56 milliards de FCFA ont été engagés dans le secteur de la Justice.

1. AMELIORER LE SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE

Le C2D favorise le renforcement des infrastructures et des équipements des services judiciaires mais aussi le renforcement des capacités en matière de ressources humaines. Il appuie la consolidation de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse.

- > + de 3500 professionnels formés dont les magistrats et greffiers
- > 3 nouvelles infrastructures judiciaires construites et équipées à Bingerville, Daloa et Korhogo
- > 1 nouvelle infrastructure pénitentiaire construite à Guiglo
- > 1 nouvel Institut National de Formation Judiciaire construit et équipé à Yamoussoukro (cité judiciaire)
- > 4 nouveaux Services de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse équipés
- > 1 nouveau Centre d'Observation des Mineurs construit et équipé

2. AMELIORER L'ACCES DES POPULATIONS A LA JUSTICE

Le C2D permet de faciliter l'accès des populations à des conseils juridiques et des appuis judiciaires afin de défendre leurs droits.

- > + de 15.000 usagers des cliniques juridiques
- > + de 1.000 victimes de violations graves des Droits Humains entendu
- > + de 500 appuis des cliniques juridiques aux frais de procédures judiciaires

3. PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS HUMAINS

Le C2D soutient la sensibilisation en milieu rural et urbain des populations et des leaders communautaires sur les Droits Humains. Il soutient l'amélioration des conditions de vie des détenus.

- > + de 100 000 personnes touchées par les sensibilisations aux Droits Humains
- > + de 20 000 émissions/spots d'informations radiophoniques relatifs aux Droits Humains
- > 5 nouvelles infirmeries contruits et équipées en milieu carcéral